



Voici la 3e newsletter dédiée aux travaux du pôle de loisirs de la Fraternité. Dans cette édition, vous trouverez des précisions quantes aux deux chantiers de réseaux et de surface, menés simultanément.

Les accès aux bâtiments sont toujours garantis et protégés (Cf. plans).

Pour aller plus loin, rendez-vous sur la rubrique "[Grands Projets](#)" de notre site internet !

Newsletter #3

Le service grands projets de la Ville de Genas vous informe

Deux chantiers en simultané pour aller plus vite !

Coup d'envoi des travaux de surface depuis le 22 mai

Parallèlement au chantier du « dessous », le chantier du « dessus » est d'ores et déjà à l'œuvre **depuis le 22 mai**, au sud du complexe. Cette première phase vise à créer un parking d'une quarantaine de places, avec une entrée depuis la rue M. Gonzales. Une fois aménagé, cet

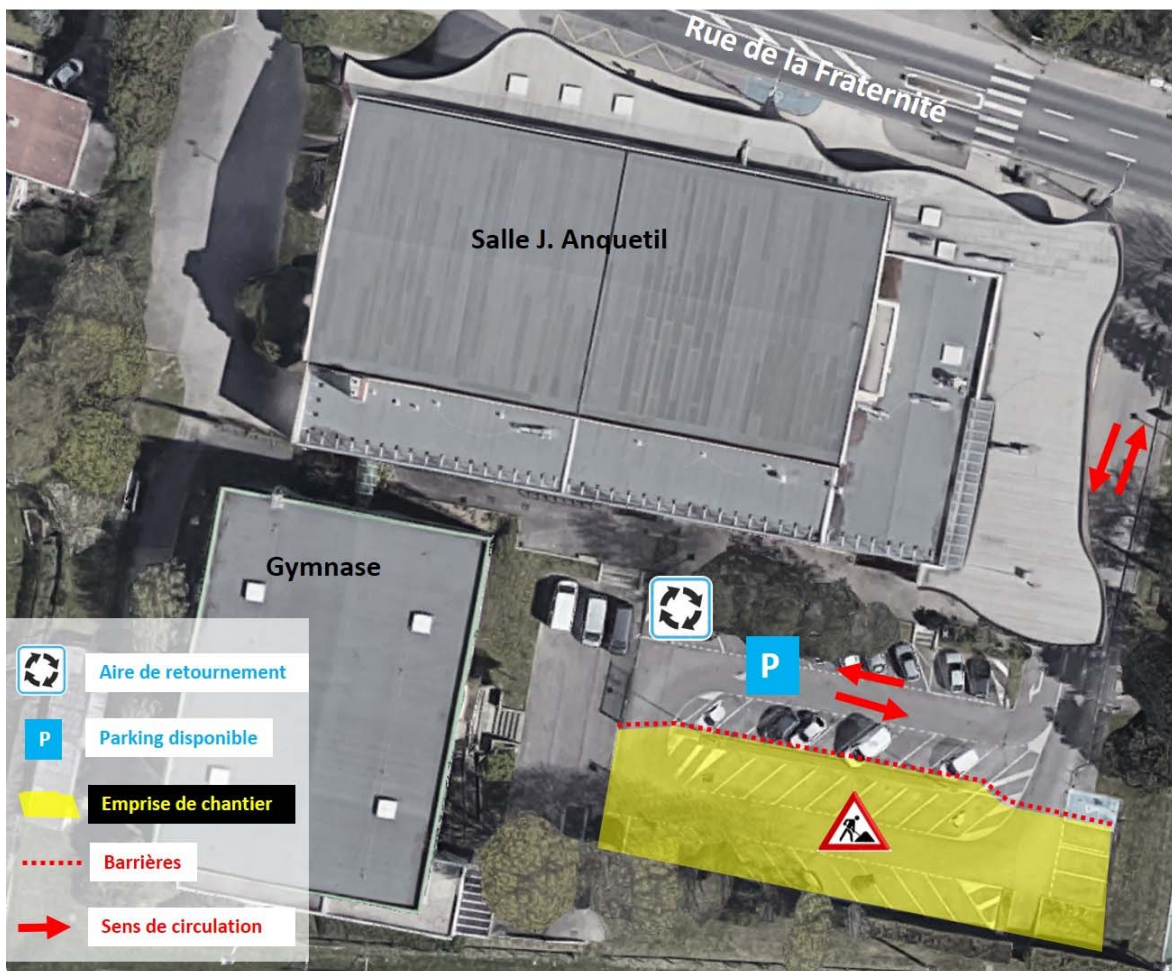


espace provisoirement dédié au passage des engins de chantier, restera **fermé au public jusqu'à la fin des travaux**, pour des raisons de sécurité. L'accès aux vestiaires de la halle Jacques Vabre sera bien entendu garanti et sécurisé (Cf. plan d'accès ci-dessous).



Lancement de la phase 2 des travaux de réseaux le 3 juin

Après la réfection des réseaux humides autour de la halle des sports J. Vabre, le chantier se déplace côté salle J. Anquetil. La phase 2 est lancée depuis ce **lundi 3 juin**, pour environ 2 semaines. Pendant cette période, le parking central sera coupé en deux : au sud le chantier, au nord des places de stationnement toujours disponibles. Une aire de retournement sera aménagée au fond du parking, pour les manœuvres des véhicules (Cf. plan ci-dessous). Prudence à redoubler donc !



Pour tout renseignement : 06 21 60 23 79
Nous contacter ou s'inscrire à la newsletter : grands.projets@ville-genas.fr

© 2019 - Mairie de Genas - Place du Général de Gaulle - 69740 Genas
Directeur de publication : Daniel VALÉRO
Crédit illustrations et photo : Ville de Genas, service Grands Projets

La Ville de Genas met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'envoi périodique d'une lettre d'informations sur les travaux du Pôle de loisirs de la Fraternité (complexe sportif Marcel Gonzales). Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Pour toute demande, adressez-nous un message en cliquant sur "S'inscrire / Nous contacter". Vous pouvez également vous désinscrire en cliquant simplement sur le lien prévu à cet effet, au bas de chaque lettre.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2019 Mairie de Genas